



Fort de France, le 24 septembre 2015

RECTORAT - Site Tartenson
BP 607
97261 Fort de France CEDEX
☎ : 05 96 72 57 97
☎ : 05 96 72 57 96
💻 : dromartinique@onisep.fr
Numéro SIRET : 180 043 028 007 03

NOTE D'INFORMATION

2^{ème} Salon virtuel « l'orientation scolaire à l'ère du numérique du 6 au 11 octobre 2015 »

L'Onisep avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le concours de Réseau Canope, organise son 2^{ème} salon virtuel consacré à l'orientation scolaire à l'ère du numérique, **du 6 au 11 octobre 2015**. Cette manifestation, s'adresse à tous les enseignants du second degré quel que soit leur discipline et à l'ensemble des personnels de l'éducation, d'orientation et d'encadrement, quel que soit leur lieu d'exercice : collèges et lycées, établissements public et privé, enseignements agricoles....

Ce salon permettra de découvrir la palette des ressources numériques pour l'orientation, de faire connaître les expériences innovantes en matière d'accompagnement de l'orientation, d'engager une réflexion centrée sur les usages du numérique et ses conséquences pour les pratiques éducatives dans l'orientation.

Douze conférences et tables rondes interactives permettront d'interroger nos experts et d'échanger sur les usages du numérique: comment s'approprier l'application Folios ? Quels outils numériques pour accompagner le parcours Avenir ? Quels espaces collaboratifs pour échanger et mutualiser sur les questions d'orientation ? Comment favoriser la réussite des étudiant(e)s entrants parcours licence et prévenir le décrochage ? La classe inversée est-elle un levier pour développer de nouvelles compétences ? Ces conférences seront diffusées en direct et suivies d'un temps d'échange avec les internautes

Pour s'inscrire et accéder au programme des conférences, rendez-vous dès à présent sur : <http://salonvirtuel.onisep.fr>

Je vous remercie de diffuser cette information auprès de vos équipes éducatives et de contribuer à la réussite de cette manifestation.

Cordialement,

Le Délégué Régional Adjoint

Victor NIENAT